

Commune de Saint-Galmier

LISTE DES DELIBERATIONS

PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DANS SA SEANCE DU 8 JUIN 2023

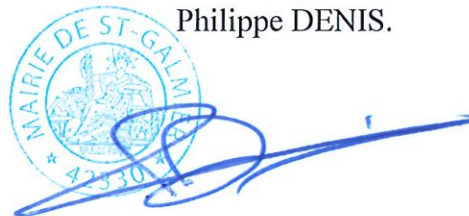
(Application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)



Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Philippe DENIS, Maire :

- Adopte à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 10 mai 2023.
- Approuve à l'unanimité la tarification des séjours de la Bulle.
- Approuve à l'unanimité la tarification cantine et périscolaire.
- Approuve à l'unanimité le règlement intérieur cantine, périscolaire, études.
- Approuve à l'unanimité les tarifs 2023 pour la piscine municipale.
- Approuve à l'unanimité le renouvellement des lanternes vapeurs de mercure - programme 2023.
- Approuve à l'unanimité le prêt de gobelets aux associations.
- Approuve à l'unanimité la convention chantiers éducatifs – année 2023.
- Prend acte des décisions du maire.

Le Maire,
Philippe DENIS.



Affiché et mis en ligne le 9 juin 2023